



**Rapport du Commissaire à la
transformation et du
Commissaire aux comptes sur la
transformation de la société**

A2L INVESTISSEMENT

47 avenue de la République
46130 BIARS-SUR-CERE

PARTNER

SARL au capital de 100 000 € - RCS Toulouse 789 953 767

25BIS Avenue Marcel Dassault 31500 TOULOUSE – 05 31 08 34 00 – contact@partner31.fr

Expertise comptable – Conseil aux entreprises et aux associations – Commissariat aux comptes



Rapport du Commissaire à la transformation

et du Commissaire aux comptes sur la transformation de la société
A2L INVESTISSEMENT, SARL en SAS

A l'Associé unique,

En notre qualité d'une part, de Commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de commerce, et d'autre part, de commissaire à la transformation, désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 et du même code par décision de l'Associé unique en date du 25 juillet 2025, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société,
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

I – Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société A2L INVESTISSEMENT, société à responsabilité limitée, a été immatriculée au RCS de CAHORS en date du 9 avril 2013. Son capital social s'élève à 102 870 euros. Il est composé de 3 810 parts sociales d'une valeur de 27 euros chacune, entièrement libérées.

La totalité des parts sociales composant le capital social de la société (3 810 parts sociales) sont détenues par Monsieur David LABORIE, gérant et associé unique.



La société a pour objet :

- La prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations ;
- La gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui des sociétés dans lesquelles elle détient des participations, par tous procédés que ce soit et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou fusion ;
- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds commerce ou d'établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou tout objet similaire ou connexe.

La date de clôture des comptes annuels est fixée au 31 décembre. Ainsi, les derniers comptes annuels en notre possession sont ceux arrêtés au 31 décembre 2024. Ces derniers, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître :

- Un résultat net bénéficiaire de 10 662 euros contre un résultat net bénéficiaire de 23 928 euros au 31 décembre 2023 ;
- Ainsi, au 31 décembre 2024, les capitaux propres de la société s'élèvent à 188 251 euros pour un capital social de 102 870 euros.

Au 31 décembre 2024, les dettes de la société s'élèvent à 26 112 euros contre 35 900 euros au 31 décembre 2023. Elles sont principalement constituées de :

- D'emprunts auprès d'établissements de crédit : 17 205 euros,
- Dettes fiscales et sociales : 6 375 euros.

Au 31 décembre 2024, l'actif immobilisé net de la société s'élève à 187 817 euros. Il est composé :

- De titres de participations : 102 630 euros,
- De créances rattachées aux participations : 71 804 euros,
- D'immobilisations corporelles (constructions, installations et agencements, matériel de transport et matériel de bureau et informatique) : 13 383 euros.



La variation d'un montant de 21 348 euros, entre les bilans clos au 31 décembre 2023 et 31 décembre 2024, concernent les créances rattachées aux participations pour 30 448 euros, la cession de titres de participation détenus pour un montant de 7 000 euros, l'acquisition de matériel de transport et de matériel de bureau et informatique pour 3 697 euros et les dotations aux amortissements de l'exercice d'un montant de 5 798 euros.

L'actif circulant s'élève à 26 546 euros au 31 décembre 2024 contre 57 020 euros au 31 décembre 2023. Il est composé principalement de :

- Autres créances : 14 441 euros,
- Disponibilités : 12 105 euros.

La société a généré une capacité d'autofinancement (CAF)¹ positive qui s'établit à 23 460 euros. L'écart entre le résultat et la trésorerie s'explique de la manière suivante :

Du résultat à votre trésorerie	Valeur
Résultat de l'exercice	10 662
Charges sans décaissement de trésorerie	5 798
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	7 000
Capacité à générer de la trésorerie (CAF)	23 460
<i>Financements externes (ce qui est entré)</i>	
Apport en compte courant	1 795
<i>Besoins financiers (ce qui est sorti)</i>	
Remboursement des emprunts	- 9 549
Dividendes	- 10 000
Investissements	- 34 146
<i>Variations liées à l'exploitation</i>	
Dettes fournisseurs	- 974
Autres créances	27 631
Autres dettes	- 1 060
Solde de trésorerie au N-1	14 948
TOTAL des mouvements de trésorerie	2 843
Solde de trésorerie au N	12 105

Au jour du présent rapport, la société est toujours en activité.

Le bénéfice de l'exercice, d'un montant de 10 662 euros, a été intégralement attribué en dividendes par décision de l'assemblée générale ayant approuvé les comptes clos au 31 décembre 2024.

¹ Par convention, le signe « - » signifie que la trésorerie est sortie et le signe « + » que la trésorerie est entrée.

II – Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

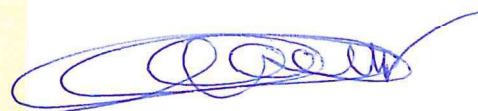
- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminés selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier n'est stipulé.

Fait à Toulouse, le 19 septembre 2025,

PARTNER



JULIEN FONT
Commissaire à la transformation